

## Quelques nouvelles du CE FTV Pôle Nord-Est des 16 et 17 mai 2018

La séance s'est ouverte sur la lecture d'une déclaration écrite par Thierry Chauffour (Délégué Syndical CGT) ➔ voir ici.

Dans les grandes lignes :

- Les élections professionnelles sont encore repoussées a priori à octobre 2018, au mieux, et les mandats des élus actuels de nouveaux prorogés. La CGT souhaiterait que les élections soient organisées au même moment partout sur le territoire F3, mais cela risque d'être très compliqué.
- Il y a 50 ans jour pour jour les personnels de l'ORTF entraient en grève à l'occasion des événements de mai 68. Aujourd'hui encore pour la CGT, FTV subit une réforme pilotée par le gouvernement.
- Demande d'explications à la direction, suite à l'article du JDD du 6 mai qui jette le trouble parmi les salariés. Cet article annonçait en effet le rapprochement imminent de France 3 et France Bleu pour diffuser des programmes communs.

La direction a ainsi souhaité faire une longue mise au point suite à l'interpellation des organisations syndicales à propos de cet article basé pour elle sur des "informations véritablement fausses", et engager une discussion avec les élus du CE sur ce sujet. Elle a tout d'abord confirmé que des discussions avec Radio France avaient lieu depuis plusieurs mois, avec des idées d'expérimentations, mais a voulu rassurer les personnels en précisant qu'elles n'ont rien à voir avec ce qu'avance l'article de presse du JDD :

1ère piste d'expérimentation de diffusion commune avec Radio France : proposer une émission "Matinale" diffusée sur les deux médias.

- matinale au sens radio, c'est à dire dans le créneau 7h/9h. Sur France 3 cette diffusion remplacerait la fin d'un programme jeunesse et la rediffusion d'un magazine découverte. Actuellement, ce créneau apporte 1 à 2 % de PdA donc peu de risque pour nous. La direction cite l'exemple de l'émission commune "vivacité" sur la RTBF, qui a bénéficié aux audiences des deux médias à hauteur de 30%.
- L'expérimentation se ferait en Ile-de-France car il s'agit de l'un des seuls découpages de diffusion commun entre France Bleu et France 3 Région. Ailleurs, les périmètres géographiques ne coïncident pas.
- L'échéance est pour l'instant prévue pour l'automne 2018.
- Radio France serait responsable de la mise en œuvre opérationnelle, c'est bien LEUR matinale qui serait adaptée à une diffusion télé, il s'agirait d'assumer le côté

"émission de radio filmée" mais un peu améliorée : il pourrait y avoir une vraie caméra, un petit décor... Cet aspect nécessite encore réflexion, notamment sur le degré d'implication de France 3, qui doit garantir un niveau de qualité image de ce qu'elle mettra à l'antenne tout de même.

- Si l'essai est concluant, l'expérimentation pourrait être élargie courant 2019 et 2020 à d'autres villes. Peut-être Marseille, mais le choix serait celui de France Bleu.

2e piste : des grandes "journées" à thématiques communes.

Pour la direction, il serait judicieux d'associer les 2 réseaux France 3 et France Bleu, d'unir nos forces ponctuellement lors de grandes journées thématiques, sur des sujets de service public (droit des femmes, seniors, formation...).

- Peut-être 4 journées / an, sur tous nos réseaux régionaux.
- C'est ambitieux mais pas d'une complexité folle : les matinales de France 3 se consacraient au moins en partie à la thématique, puis les reportages faits par les rédactions de F3 régions diffusées dans le 12/13, 19/20 et soir 3 seraient repris par France Bleu dans leurs flashes, et dans leur tranche "Les Experts" de fin de matinée.
- Le 28 mai aura lieu la première thématique commune sur la formation et l'apprentissage.

3e piste : une émission politique commune, en plus de "Dimanche en politique".

- Ça se pratique déjà ponctuellement, l'idée serait de formaliser un vrai RDV France 3/France Bleu, diffusé sur les 2 antennes.
- Projet pour janvier 2019.
- Les élus seront vigilants, si ce projet se concrétise, à ce qu'à terme cela ne remplace pas Dimanche en politique !... N'y-a-t-il pas un risque de doublon ?... La direction minimise l'impact au prétexte que France Bleu ne souhaite pas se joindre à une émission France 3 déjà existante, mais prendre part dans la co-création d'un projet éditorial supplémentaire.

4e piste : Des émissions musicales communes.

France Bleu est déjà très active au niveau musical, contrairement à nous, mais nos compétences en télévision pourraient donner une plus value et un beau produit à offrir à nos spectateurs.

Une émission de "radio/télé crochet en région" est évoquée... Ou (plus enthousiasmant peut-être ☺ ) la captation par nos moyens de mise en image télé des "Live Bleu" de France Bleu : des concerts pourraient être captés par nous et non plus seulement au son, et serait double diffusés.

5e piste : un jeu qui mettrait en valeur les régions, itinérant.

6e piste : une émission "d'accueil de début d'après-midi" régionaux, en talk show. Ce serait plutôt une émission opérée par France 3 Région, avec une déclinaison radio (l'inverse du projet de matinale radio en somme).

La direction a ensuite encore voulu être rassurante en répétant qu'il n'a jamais été question de faire 8 journaux communs télé/radio comme écrit dans le JDD, cela n'a même jamais été évoqué. De plus, elle estime que la tutelle de l'Etat semble vouloir renforcer la présence régionale du service public audiovisuel. Pour P. Schumacher, cela serait mérité que notre travail soit mieux exposé. Actuellement, nous n'avons aucune garantie face à la réforme de l'audiovisuel public, la feuille de route du gouvernement n'est pour l'instant pas très claire, mais les indicateurs semblent positifs sur notre modèle régional, il y aurait peut-être même une inversion de modèle, avec France 3 national qui deviendrait un décrochage de France 3 Régions, et non plus l'inverse, à horizon 4-5 ans. La direction a

exprimé son enthousiasme devant une telle perspective. La CGT également, c'est sans doute là que réside l'avenir de notre télévision régionale.

Après ces éclairages, les élus regrettent toutefois qu'un démenti de la part de la direction n'ait pas été exprimé plus tôt. Pour la direction comme pour les élus, la grosse question reste : qui a donné ce genre de fausses infos au journaliste du JDD ? Renaud Revel a déjà commis quelques approximations par le passé... mais qui trouve son intérêt dans ce "FTV bashing" quasi quotidien ?...

## **1. Information sur la mise en œuvre et le déploiement du schéma de développement de la Filière.**

Il s'agit d'une information qui sera donnée régulièrement au cours des CE, pour suivre les avancées.

La direction explique que certains postes sur l'organigramme figurent encore sans noms car ils sont encore ouverts aux vœux de mobilité des personnels permanents.

Une commission de suivi s'est réunie le 24 avril. Des groupes de travail ont commencé à être constitués, certains ont commencé à se réunir. Les candidatures sont toujours ouvertes, la direction en a reçu 85 à ce jour.

Concernant le choix du site de HUB vidéo mobile, il sera fait d'ici quelques jours, a priori Saint-Cyr.

Les élus ont également été consultés sur les dépassements d'horaires prévus pour le Tour de France 2018. Cette année c'est le car de Lille qui est concerné et diffusera le signal. Les élus ont "pris acte" de ces informations et demandé qu'un retour ait lieu après l'événement pour faire le bilan.

## **2. Information-consultation sur le bilan "formation pôle Nord-Est 2017"**

La commission Emploi Formation du CE s'est réunie le 12 mars dernier pour étudier le bilan 2017 (⇒ Voir CR)

### **1/ L'impact de la réforme de la formation professionnelle :**

Elle sera mise en place en 2019 et on va y perdre beaucoup...

Tout d'abord, le Compte Personnel de Formation va être converti en argent, à 60€ l'heure, cela ne va pas suffire pour des formations audiovisuelles souvent coûteuses.

N'oubliez pas d'actionner votre CPF en ligne !

Pour les demandes de reconversion qui demandent en général 300h, et qui coûtent de 16000€ à 19000€, le CPF ne suffira pas, l'entreprise examinera au cas par cas pour abonder le crédit de formation.

L'année 2018 sera celle des "entretiens professionnels", qui ont lieu tous les 2 ans. C'est l'occasion de faire la demande pour un projet professionnel, en interne ou en externe. La direction nous informe qu'ils seront menés par les IRH, RH et DRH.

ATTENTION : les derniers arbitrages sur la loi sur la formation professionnelle auront lieu d'ici le mois d'août : entre la mutation du CPF, la mise sur la sellette des Organismes Collecteurs (OPCA) comme l'AFDAS, la baisse du versement volontaire de FTV pour cause d'économies, **c'est donc l'année où il faut mettre en place vos**

**souhaits de formation**, avec un début de formation au plus tard fin 2018, pour bénéficier des dispositions encore en vigueur.

Dans cette optique, une 1ère vague d'entretiens "urgents", en 3 temps : 1/ une dizaine de dossiers n'ayant pas encore été accompagnés sur cette année 2/ les métiers impactés dans les "fonctions supports" 3/les élus en fin de mandat ayant plus de 30% de leur temps de travail occupés par le mandat.

## **2/ Bilan du plan de formation 2017 de France 3 pôle Nord-Est :**

- La plus grande part revient aux formations "technologies et innovations" (after effect, photoshop, consoles son) : 32 stagiaires pour un volume de 854h.
- Numérique et nouvelles technologies (tourner avec un smart phone, tournage à 360° - beaucoup de stagiaire des cellules web, écrire pour le web, publier sur FB et Twitter) : 29 stagiaires pour 441h.
- Diversité, accompagner les carrières au féminin : 46 stagiaires pour 462h.

### Bilan budgétaire :

Très peu de budget prévisionnel non-dépensé : 8.140€ sur un budget total de 282.485€. Donc encore une fois l'optimisation du budget (en baisse constante depuis des années) par la DVRH a porté ses fruits.

La direction nous a fait part de projets de formation pour 2018 sur : le handicap, sur site ; la retraite, pour les plus de 57 ans, pour les "aidants", sur site.

**A noter : une formation attendue par de très nombreux salariés depuis des années : les formations en langues en présentiel.**

Langues concernées : anglais et allemand, une formation ouverte à tout le monde, avec 70h minimum : 60h en présentiel et 10h en e-learning.

Les inscriptions sont à faire auprès de l'IRH. Sera pris sur le budget période de pro. Mais pas avec le CPF.

A la fin : ¾ d'heures de test, (certification) pour voir si le niveau a augmenté.

Attention: les demandes sont à faire avant le 15 décembre !

Quid des formations DOIR ? Pour les journalistes. La direction a décidé de les pérenniser et de les étendre. Leur coût est maintenant pris sur le budget central et non par le PNE.

Au vu des actions réalisées et de l'optimisation des budgets pour la formation par la DVRH du PNE, les élus suivent la préconisation des membres de la commission emploi formation et donnent un avis positif à l'unanimité sur le bilan 2017.

## **3. Compte-rendu de la commission "économie et structure 2017" de l'ex-Pôle Nord-Est (➡ voir ici)**

### **1/ externalisation de la fabrication de l'agenda "sortir" :**

Parmi 3 société d'habillage, "Inversion" a été choisie avec un coût de 1240€/semaine et une réponse à l'appel d'offre impeccablement dans les attentes de la direction.

Les élus se demandent pourquoi externaliser. Pour eux, il s'agit de la pire des solutions surtout s'il s'agit d'une activité pérenne. Pourquoi ne pas trouver d'autres personnes et d'autres outils (que Prisme qui serait obsolète alors qu'il est encore utilisé pour l'habillage de nos JT) en interne, pour remplir cette mission en interne. La direction

ne voit pas où est le problème de payer une entreprise extérieure pour effectuer un travail pouvant être réalisé avec nos moyens existants, et elle minimise l'impact sur notre activité en précisant que la recherche des éléments pour ce programme, la planification éditorial, la rédaction des textes, l'enregistrement et le mixage se font toujours en interne, il n'y a "que" l'habillage qui soit externalisé.

## **2/ situation budgétaire au 31 décembre :**

2017 est la 1ère année avec le nouveau découpage en Grandes Régions administratives et non plus en pôle Nord-Est. Nous avons donc 3 bilans Grandes Régions + 1 situation consolidée ex-PNE.

Les 2M€ de surplus dû à des postes restés vacants longtemps, ont été réinjectés dans la création de la grille de septembre 2017. On observe donc un équilibre à fin 2017.

## **3/ projet budget 2018**

Le contexte général :

Les élus prennent acte d'un contexte plus que jamais compliqué avec une baisse de 31M€ de budget alloué par l'Etat, doublée d'une baisse de 19 M€ de recettes publicitaires (dûe à la suppression de la publicité autour des programme jeunesse).

Une masse salariale en baisse: une baisse de 171 ETP (dont 21 pour l'ex pôle Nord-Est !) est d'ores et déjà prévue pour 2018. Plus largement, depuis 2012, les effectifs de FTV ont baissé de 6,1% ! A titre de comparaison, sur la même période, la baisse a été de 7,2% pour le réseau France 3 Régions, et de 7,5% dans l'ex Pôle Nord-Est ! Les élus constatent avec amertume que les mêmes efforts n'ont pas été faits partout ...!

Une bonne nouvelle tout de même à travers les chiffres de ce projet 2018 : celui alloué au développement de nos programmes, avec augmentation du financement de nos magazines et documentaires.

Les élus sont rassurés pour l'exercice budgétaire 2018, mais en revanche très inquiets pour l'exercice 2019, avec des chiffres qui circulent : de 200 à 500M€ d'économies seraient encore demandés par l'Etat à l'audiovisuel public, surtout sur FTV, le président Macron étant "très mécontent" de nous, malgré les énormes efforts que nous faisons. En effet, quelle autre entreprise de service public que France 3 peut acter d'une telle montée en puissance avec une telle baisse de personnel ?...

## **4. Information sur la mise en œuvre de la prestation gardiennage au sein des directions régionales Grand Est, Bourgogne Franche-Comté et Hauts de France :**

Les élus ont demandé à mettre ce point à l'ordre du jour, suite à une 1ère information en CE pendant laquelle la direction avait assuré qu'il n'y aurait aucun changement dans le cahier des charges transmis pour l'appel d'offre. L'entreprise de présentation de gardiennage a changé plusieurs fois sur nos antennes.

Les conditions de travail de nos gardiennes et gardiens actuels ne devaient pas changer, ce n'est pas du tout le cas !

En effet, le cahier des charges a été modifié par la direction de France 3 au niveau national et elle a imposé sans concertation de nouveaux éléments, à la fois injustifiés du point de vue des élus au niveau sécurité, mais surtout ayant des conséquences énormes sur les

salariés en question ! Les gardiens qui travaillent avec plaisir depuis des années à nos côtés en sont au point d'envisager de démissionner !

Changement le plus conséquent inscrit au cahier des charges :

Effectuer des "recouvrements de transfert" matin et soir, d'une durée variable selon la taille du site, environ 20 min, planifié dans le temps de travail.

- Conséquence directe : changement de rythme de 2x12h à 3x8h. Les vacances des gardiens historiquement planifiées sur des cycle de 12h (2x12h/24h) dépassaient les 12h de travail d'affiliées légales. La solution du prestataire a été d'imposer les rythmes de travail des gardiens en 3x8h, et ce après signature de leurs nouveaux contrats de travail...!

Auparavant, les gardiens et agents d'accueil faisaient très bien les transmissions d'une vacation à l'autre sans aucun problème de sécurité pendant les quelques minutes de changement d'arrivée et départ de poste. Pour une demande de notre direction que nous jugeons inutile, les gardiens et gardiennes historiques se sont retrouvées en quelques semaines à devoir réorganiser complètement leurs rythmes de travail et personnel. Les conséquences sur leur vie privée sont désastreuses.

- Conséquence induite : financière. Les conséquences ne sont pas qu'organisationnelles pour eux, mais aussi financières : ils doivent faire plus de vacances pour garder le même nombre contractuel d'heures payées, à Amiens cela engendre plus de frais de déplacement. Sur l'antenne de Reims, les frais de pressing de leurs costumes ne sont plus pour l'instant pris en charge, or avec plus de vacances, ce sont plus de tenues à entretenir. Le lissage annuel de leurs heures leur font également perdre tout le bénéfice des quelques heures supplémentaires qu'ils effectuaient dans l'année. Conséquence, une perte de salaire de l'ordre de 1200€ par an !

D'autre part, et pour appuyer le constat que les directeurs qui ont rédigé ce cahier des charges n'ont aucune idée des réalités de terrain : À Reims il a été demandé aux gardiens de faire leur ronde du soir à...19h ! Oui oui l'heure du JT donc !

L'actuel cahier des charges dégoûte les gardiens historiques de leur métier, ce qui risque à très court terme de priver FTV et tous les salariés de collègues expérimentés, efficaces, réactifs, ayant connaissance de nos métiers, de nos pratiques, de nos contraintes, du nom et de la fonction des salariés...

Les élus ont interpellé la direction sur le fait qu'elle est aussi responsable des Risques Psycho-Sociaux auxquels sont exposés les salariés exerçant à nos côtés, même si FTV n'est pas leur employeur direct. Nous lui avons demandé de revenir de toute urgence sur l'obligation de passage en rotation 3x8h. Pour terminer, nous lui avons enfin rappelé que ces salariés sont considérés par tous comme des collègues à part entière, et qu'ils sont le 1er visage que voient nos invités en arrivant sur nos sites.

## **5. Information sur le calendrier prévisionnel de renouvellement des instances de représentation du personnel :**

La DIRECCTE n'ayant toujours pas rendu sa réponse, des élections professionnelles pour constituer le 1er CSE sont reportées vers octobre 2018 au lieu de juin prévu. Les mandats des actuels élus CE, DP, et CHSCT sont donc prorogés.

## 6. Question diverse :

Quand le poste de JRI, un départ en retraite actuellement en cours de solde de CET, sera-t-il publié sur l'antenne de Picardie ? la direction a répondu que la demande de "réouverture du poste" pour publication était en cours, a priori réservé pour une demande de reconversion.

Paris, le 23 mai 2018

---

*Prochaine réunion du CE Pôle Nord-Est les 14-15 juin à Strasbourg, n'hésitez pas à contacter vos élu·e·s CGT dans vos antennes !*

## **Propos liminaire CGT FTV, CE pôle nord-est, mai 2018**

Ce CE aurait dû être le dernier de la période « pôles » mais il ne fait plus guère de doute que ce ne sera pas le cas. Un point est à l'ordre du jour, vous nous donnerez donc des précisions sur le calendrier électoral. Mais si ces élections devaient se dérouler comme prévu entre fin juin et début juillet, le dépôt des candidatures devrait être clos pour le 22 mai soit dans moins d'une semaine. Nous aurions aimé à la CGT que ces élections se déroulent conjointement pour tous les futurs CSE mais dans notre entreprise dispersée aux quatre coins du globe, l'exercice est compliqué.

Rappelons que la suppression des pôles a été officiellement annoncée par Delphine Ernotte lors du CCE du 3 mai 2016. Plus de deux donc pendant lesquels les IRP ont vécu au ralenti. L'échéance présidentielle et l'annonce d'une grande réforme de l'audiovisuel a aussi aisément permis de brouiller les pistes. Combien de fois a-t-on renvoyé ici nos questions à un autre étage de l'entreprise voire à la tutelle. Parfois c'est vrai, vous n'aviez pas la réponse, parfois aussi vous avez joué de cette confusion.

Le président de la République devrait s'exprimer début juin sur la réforme de l'audiovisuel et on l'espère, préciser ce que seront les rapprochements envisagés entre radio et télévision publiques dans les régions. En attendant, faute de mieux, nous lisons la presse comme cet article du JDD du 6 mai qui annonce des journaux d'information communs dès septembre entre France 3 et France Bleu dans huit agglomérations. Pas vraiment une surprise puisque cela fait plusieurs mois que ce rapprochement est évoqué. Nous regrettons d'ailleurs à la CGT qu'il n'y ait eu à ce jour aucune communication officielle de la direction générale aux salariés. Pourquoi ignorer ceux qui sont les premiers concernés ? Ou alors, si ces informations sont fausses, que la direction générale démente comme l'a fait le directeur du réseau de France bleu mais pas et c'est important, la nouvelle directrice générale de Radio France.

Car nous ne sommes pas à priori opposés à ces rapprochements. Nous souhaitons simplement que le projet soit ambitieux, que des moyens soient dédiés et qu'il ne remette pas en cause les métiers et les compétences. En résumé, qu'il ne débouche pas sur une radio-télé « low-cost ». Mais admettez que compte-tenu du contexte et des rumeurs sur de nouvelles économies

demandées aux services publics, il n'est pas illogique que nous ayons à ce propos quelques craintes.

L'article du JDD comporte d'ailleurs quelques incohérences. Comment Lyon pourrait être concerné par cette expérimentation alors qu'il n'y pas à Lyon de station France Bleu. Pour le pôle nord-est, Lille et Strasbourg sont cités, nous attendons donc des précisions.

Enfin, puisque nous sommes le 17 mai, permettez-nous de faire un petit rappel historique. Voilà tout juste 50 ans jour pour jour, les personnels de l'ORTF entraient en grève et s'inséraient pleinement dans le mouvement de mai 68. Leur revendication : une information plus libre. A l'époque les conducteurs des JT étaient visés par le ministère et les préfets. Ce n'est plus le cas depuis longtemps mais comme toutes les libertés gagnées, elle se doit d'être défendue aujourd'hui comme demain, surtout lorsque l'on voit la manière dont la réforme qui nous concerne est pilotée directement depuis l'Elysée.

Strasbourg, le 17 mai 2018

# Commission Emploi Formation du CE FTV PNE du 12 mars 2018

## 1. L'impact de la réforme de la formation professionnelle

La commission a tout d'abord évoqué la réforme de la Formation Professionnelle, qui sera mise en place en 2019. On va perdre beaucoup, tout d'abord sur le Compte Personnel de Formation. Car le temps sera converti en euros, à 60€ l'heure ce n'est pas beaucoup pour financer une formation...

Le CPF : on va pouvoir l'actionner, et il sera abondé. 150 heures pour l'instant, ça va être renégocié pour qu'on ait plus, car c'est insuffisant pour une reconversion, qui demande 300 heures en moyenne. Cela sera étudié au cas par cas.

Le prix moyen d'une reconversion monteur ou journaliste est de 16.000 à 19.000€. Aujourd'hui, on arrive à faire passer intégralement les budgets sur la période de pro, on ne pourra plus...

La loi prévoit 1% de la Masse Salariale pour la contribution Formation des entreprises. En moyenne, on est à 4,6% à FTV. Il s'agit donc d'un versement volontaire. Vu les contraintes budgétaires du moment, ça risque de baisser. Or les fonctions support sont en plein bouleversement. Donc risque de baisse du budget global de la Formation.

Claire Joumier Chargée du Développement RH (DVRH) explique que 2018, c'est également l'année des entretiens pro, qui ont lieu tous les 2 ans, avant le 31/12). Donc avec un risque de fortes demandes de reconversions... on ne connaîtra pas avant le mois d'août les derniers arbitrages de la loi sur la formation, donc le plan ne pourra pas être construit avant.

Elle rappelle que l'AFDAS est un gros OPCA, organisme collecteur actuel, donc si on verse moins de formation volontaire, ils auront moins de budget puisque pour l'ensemble des formations, les budgets seront versés à un organisme unique, l'Agence France Compétence.

Elle explique qu'on a fait le ménage dans les organismes de formation il y a deux ans, et que désormais les OPCA vont être aussi sur la sellette. C'est donc sur le service rendu que la différence se fera.

Rappel : Les entretiens pro c'est pour pour un projet professionnel, en interne ou externe. Ils seront répartis entre IRH, RH et DRH.

Important : 2018 c'est l'année où il faut les mettre en place, parce qu'après, on ne sait pas ce qu'il en sera... On va perdre 150.000€, la moitié de notre budget PNE. Donc c'est l'année ou jamais, pour les périodes de pro. Il faut juste un début de formation avant la fin de l'année.

Fin 2018 : les 11 dossiers en cours demandés en 2016 seront finis.

Pour les entretiens 2018 : une 1ere vague en trois temps :

- Une dizaine de dossiers n'avaient pas été accompagnés sur cette année : ils seront revus en priorité, pour savoir si les projets sont encore en cours.

- Ensuite : les métiers impactés. Les fonctions supports.
- Enfin, les élus en fin de mandat, pour ceux ayant plus de 30% de leur temps occupés par un mandat. Si les élections sont en juin, les RV seront calés à partir de juillet, après les élections donc.

## **2. Bilan du Plan de Formation 2017**

- Numérique Nouvelles Technologies, 29 stagiaires pour 441h : Smart phone, tournage 360, écrire pour le web, publier sur FB et Twitter.
- Technologies/innovations : After effect, photoshop, Son : 32 personnes pour 854h
- Diversité : 46 stagiaires pour 462h : accompagner les carrières au féminin, diversité
- Formations liées au mandat IRP : « Dialogue social : un parcours inédit » : cursus monté, 5 modules, sur 2018. Pour l'instant, aucune information n'est parvenue aux élus là dessus...
- FOR : 16 personnes sont intervenus en 2017 : gestion d'antenne, technique, sécurité, fonctions supports

La liste de FOR complète sera envoyée au CCE, pour savoir qui fait quoi et où et quelle formation, soit en tant que :

- Formateur (12 jours de cursus)
- Animateur (Formation 2 jours, sur un point précis).
- Référent, là c'est toute l'année que l'on peut contacter le référent.

## **3. Bilan budgétaire**

La différence Prévu / Réalisé montre 8.140€ non dépensé (sur 282.485€). C'est très peu par rapport à d'autres pôles, parfois le non dépensé c'est 50.000€.

Encore une fois l'optimisation du budget par la DVRH a porté ses fruits.

Le budget propre versement volontaire est plus important que les périodes de pro : en 2018, même budget. Claire Joumier estime que c'est en raison du bon travail des IRH sur le recueil des demandes, et la prévision.

Les élus font part du problème de la communication des offres de stage par les IRH : ce n'est pas fait dans plusieurs antennes. Reims par exemple, ou Besançon. Alors que ce sont des offres ouvertes à tous, envoyées par Paris ou la DVRH... Rien n'explique un tel dysfonctionnement.

Intermittents : cette année, il y aura des formations car changements de génériques, nouvelle régie de Strasbourg, et bientôt Nancy (avant l'été) puis Reims (démarrage fin 2018)

Hors plan : tous ceux qui n'avaient jamais fait de stage depuis 3 ans et 6 ans.

En commande : 4 session de 12 personnes sur la handicap, sur site, ouvert à tout le monde. Sur la retraite, pour les plus de 57 ans. Et formation sur site pour les aidants.

Le différentiel H/F s'explique par les formations liées aux régies, où il y a plus d'hommes que de femmes. Dans les rédactions, on est à l'équilibre.

Actions collectives : 548 personnes, actions individuelles : 23. Le différentiel s'explique car les formations individuelles c'est souvent les mêmes donc elles deviennent des actions collectives.

Organismes : 85% par UFTV. Le reste ce sont des commandes publiques, avec 3 devis obligatoirement.

#### **4. Répartition par thèmes des budgets centraux :**

Info.prog : 189

Techno et innov : 303

Gestion d'entrep : 121

Risques santé travail : 23

Compétences transverses : 160

#### **5. Répartition du budget réalisé :**

Info programme : 44.327€

Techno innovation : 70.185€

Gestion d'entreprise : 9.434€

Prévention des risques 40.588€

Compétences transverses : 109.811€

#### **6. Perspectives 2018 :**

**A noter : une formation attendues par de très nombreux salariés depuis des années : les formations en langues en présentiel.** Les demandes sont à faire avant le 15 décembre. Langues : anglais et allemand ouvert à tout le monde, 70h minimum, en présentiel, inscription auprès de l'IRH. 60h de cours et 10h en e-learning. Sera pris sur le budget période de pro. Mais pas avec le CPF. A la fin :  $\frac{3}{4}$  d'heures de test, (certification) pour voir si le niveau a augmenté.

**Alternance** : la nouvelle loi va tailler dans le vif : ils fusionnent l'alternance à l'apprentissage. Or les techniciens et les administratives, se sont des contrats de pro, l'apprentissage c'est juste les journalistes. Donc là les écoles pour les apprentis devront être dans les mêmes critères que l'alternance, être agréées pour les deux.

Or l'apprentissage au niveau des écoles c'est Bac + 2 pour nous pour l'instant, donc risque que l'alternance soit plutôt repoussée en 2020.

**Intermittents** : seront plus formés cette année avec les nouvelles régies, par des organismes externes.

**Bilan de compétence** : deux dossiers connus

**CIF** : 2 dossiers acceptés (Master Sciences de l'éducation et DU JRI) et 1 refusé (par l'AFDAS)

**Conclusion :**

Au vu des actions réalisées et de l'optimisation des budgets pour la formation par la DVRH du PNE, les membres de la commission Emploi Formation du Pôle Nord Est préconisent un avis positif sur le plan de formation 2017.

A Strasbourg le 26 avril 2018



## **COMMISSION** **ECONOMIE ET STRUCTURE**

**REIMS – 27 AVRIL**

**Présents** : Maud Didier, Roya Moradpour, Laurence Romet, Jean-Renaud Gacon et Bruno Demange

**Pour la direction** : Nadine Mougel, Carine Bosvy, Anaïs Nicloux, Jean-Pierre Loison

### **POINT 1 :** **L'EXTERNALISATION DE LA FABRICATION DE L'AGENDA "SORTIR"**

#### **1) Historique**

Jusqu'à l'été 2017, les antennes de Bourgogne et de Franche-Comté fabriquaient les agendas pour les 3 directions régionales du Nord-Est.

En mai 2017, suite à l'évolution professionnelle d'un salarié, la question de son remplacement s'est posée. La direction du Grand-Est a alors décidé de fabriquer elle-même les agendas destinés à ses 3 antennes à compter de la rentrée de septembre 2017.

Dans un premier temps, deux personnes ont été identifiées pour gérer voix + fabrication : une en Alsace et une en Champagne Ardenne. Au final, une ancienne alternante de Lorraine a, elle aussi, été formée en Bourgogne Franche-Comté sur le logiciel de fabrication Prisme. Très rapidement, c'est surtout elle qui s'est trouvée chargée de la partie fabrication, sous la responsabilité d'une coordinatrice éditoriale.

Les équipes ont alors rencontré quelques difficultés :

- déjà, le logiciel Prisme devenait vieillissant, et l'outil nécessitait d'être revu (d'autant plus que, à compter de début 2018, l'habillage ne serait plus "raccord" avec la nouvelle image de la chaîne)
- ensuite, l'organisation en place n'a jamais permis la fabrication du nombre de modules souhaité
- enfin, l'une puis la seconde salariée en charge de la partie "fabrication" ont exprimé le souhait de ne pas poursuivre cette activité.

Suite à cela, il a donc été décidé de recentrer les compétences internes sur l'écriture/voix, et de faire effectuer cette fabrication à l'extérieur (en profitant de cette occasion pour augmenter le volume et moderniser l'offre).

## **2) La mise en œuvre de cette nouvelle organisation**

Le personnel identifié pour assurer la partie "écriture/voix" est celui en charge de la météo, qui a les compétences attendues pour cette activité.

Et un appel d'offres a donc été diffusé en novembre 2017. Il était demandé de livrer un "*prêt à mixer*", de proposer un habillage, et de permettre de retrouver une cohérence qui n'existait plus.

Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offres :

- Innervision
- Pan
- Pulse Media

Au final, il "*n'y avait pas photo*" entre la première proposition et les deux autres. Cette première était quasi aboutie, nécessitait très peu de modifications, avec une proposition de rendu image très dynamique...alors que, pour leur part, les deux autres propositions étaient beaucoup plus éloignées.

## **3) La situation d'aujourd'hui**

Le devis est de 1240 euros par semaine, (soit 65000 euros pour 52 semaines de fabrication).

Pour début 2018, dans le Grand-Est, 4 modules étaient fabriqués par semaine, mais l'objectif était assez vite de passer à 7.

Les 3 nouveaux ne sont pas véritablement nouveaux : ce sont des "reboutiquages" destinés à pouvoir proposer à l'antenne de nouvelles versions.

Depuis mi-avril a été lancée la fabrication de modules "territoires", destinés à être mis à l'antenne pour la première semaine de mai.

Le devis devrait rester à 1 240 euros par semaine, pour la fabrication des 7 modules par semaine (qui étaient prévus dès le départ).

**POINT 2 :**  
**LA SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31/12/2017**

2017 était la première année avec la nouvelle organisation du réseau, et avec l'existence de 3 directions régionales dans le Nord-Est.

Ce sont donc 4 situations qui sont présentées aux élus : celles de chacune des directions régionales, mais aussi une situation consolidée (reprenant l'ancien périmètre et facilitant les comparaisons).

Globalement, nous retrouvons les mêmes explications.

**1) Rappel de la situation au 30 juin**

Le solde à l'issue du premier semestre était positif de 1,9 million d'euros. Cela était lié à la mise en œuvre de la nouvelle organisation du réseau :

- avec un creux dans le rythme des dépenses
- et avec des mobilités nombreuses, entraînant des vacances de postes, parfois pendant plusieurs mois

Cela laissait donc des possibilités pour des investissements plus conséquents pour les grilles de rentrée (notamment avec la montée en puissance des programmes de découverte).

**2) Une situation quasiment à l'équilibre pour fin 2017**

La situation budgétaire laisse apparaître un solde de 38000 euros, ce qui n'est pas grand-chose sur une enveloppe globale de 110 millions d'euros.

Cet équilibre est en fait l'addition d'économies (sur la masse salariale) et de dépassement sur les achats externes.

**A/** La masse salariale est en économie de 398.000 euros, du fait d'un niveau global d'ETP en dessous de la notification.

Cette situation est néanmoins à relativiser au regard d'une charge importante liée à l'alimentation du CET et donc une variation de congés supérieure au budget prévu. Des éléments d'explication sont la survenance des élections au 1er semestre 2017, et donc des absences insuffisamment lissées. Cela a nécessité de "soldier" des congés en grand nombre en fin d'année, et donc d'avoir davantage recours aux non permanents mais aussi à transférer ces jours non pris vers le CET

**B/** L'augmentation des achats externes s'explique notamment par la mise en œuvre des programmes découverte tels « *les gens des hauts* » ou « *c'est là* », qui viennent s'ajouter au volume des PCPL.

Elle s'explique aussi par des projets IMG engagés sur bon nombre de sites. Par exemple, le nouvelle news room de Dijon, ou la reprise des gouttières à Besançon, ou encore la réfection des toitures à Amiens, ou la rénovation des bureaux à Nancy

**C/** Concernant les charges de niveau 2, il y a, parmi les refacturations, l'utilisation des moyens de la filière, mais pas seulement.

Il y a par exemple le dispositif mis en place par l'antenne d'Ile de France sur le salon de l'agriculture, afin d'assurer les directs et montages sur place. Ce dispositif est refacturé ensuite à l'ensemble du réseau en charges de niveau 2, que ces moyens aient été utilisés ou pas. Les antennes ont donc tout intérêt à les utiliser, afin de pouvoir disposer, pour le même prix, d'une meilleure couverture du salon.

Le budget de droit de tirage en industrie correspond aux sollicitations des moyens de la filière. Tant de jours d'équipes légères, de vidéo mobile, de post production... Et à cela vient parfois s'ajouter du cash associé (s'il y a besoin par exemple de louer du matériel, de solliciter du gardiennage...). Ce besoin de cash est donc toujours plus important lorsque nous sollicitons la Vidéo Mobile.

Globalement, ces services de la filière ont été bien utilisés en 2017. Nos dépenses ont été en dépassement de 264.000 euros par rapport au prévisionnel. Sachant que la filière n'a pas toujours été en capacité de répondre aux demandes... Elle aussi a désormais ses contraintes de gestion au niveau de ses ETP, et son utilisation nécessite une anticipation plus importante (parfois un an à l'avance). Les élus prennent note du fait que la gestion de la saisonnalité s'est bien améliorée par rapport à quelques années auparavant.

## **POINT 3 : LE BUDGET 2018**

### **1) Contexte général**

Par rapport à 2017, ce budget s'inscrit dans un contexte de diminution de ressources : - 31 millions de ressources publiques et -19 millions de recettes publicitaires (du fait de la suppression de la pub sur les programmes jeunesse). De ce fait, l'objectif demandé est la maîtrise de la masse salariale, et l'optimisation budgétaire pour offrir un maximum de contenu (avec priorité à l'information, la création, le numérique, et la proximité...avec le développement des offres régionales).

### **2) Une masse salariale en baisse**

La masse salariale subit un effet « prix » et un effet « volume ». A effectif constant, elle progresse, du fait des glissements de salaires, de l'ordre de +1,2%.

Donc, pour tenir cette masse salariale à l'équilibre, il est nécessaire d'agir sur le volume, par une baisse des ETP. De plus, cette baisse s'inscrit dans les objectifs de – 500 du COM 2016/2020.

*Les élus posent cette question : pourquoi respecter ces contraintes du COM de – 500, alors que les engagements en terme de recettes promises par l'actionnaire ne sont pas respectées (et ce, un an tout juste après la signature) ?*

*La direction répond à cela qu'une entreprise se doit de respecter son équilibre économique, sans quoi elle serait confrontée à de graves problèmes de trésorerie.*

Une baisse de 171 ETP est prévue par l'entreprise en 2018, et plus précisément 72 pour le réseau...et 21 pour le Nord Est.

Plus largement, depuis 2012, les effectifs de l'entreprise ont baissé de 6,1% (chiffre donné lors du dernier CA). A titre de comparaison, sur la même période, la baisse a été de 7,2% pour le réseau France 3, et de 7,5% sur l'ex Pôle Nord-Est.

Les charges de personnel seront donc en baisse par rapport à l'an dernier, et particulièrement la ligne traitant des charges de non permanents.

### **3) Mais d'autres postes sont toujours en progression**

Ce budget des 13 directions régionales s'inscrit toujours avec cette volonté de développer les programmes dans ces 13 territoires. Au final, le budget global est donc quasiment stable, par rapport à celui de 2017. Des enveloppes en hausse sont donc constatées, en particulier sur les directions Hauts de France et Bourgogne Franche-Comté, qui doivent faire progresser leur volume de programmes.

Plus précisément, on trouve 400.000 euros de progression dans les ressources offertes aux programmes. Pour fabriquer désormais 60 magazines de découverte sur l'année, contre 42 au temps des pôles.

Dans le détail :

- Le Grand-Est est stable, passant de 18 à 20 numéros
- La Bourgogne Franche-Comté passe de 12 à 20 numéros
- De même que pour les Hauts de France : 12 à 20 numéros

On retrouve la même tendance au niveau de la production de documentaires prévus. Le Grand-Est reste sur une enveloppe de 879.000 euros.

Les Hauts de France seront désormais sur le même budget (de 879.000 euros), contre 581.000 auparavant.

Quant à la Bourgogne Franche-Comté, qui était également auparavant sur un montant de 581.000 euros, la région passe pour sa part à un montant de 640.000.

Pourquoi ces arbitrages sur les documentaires (et le volume plus important en Hauts de France qu'en Bourgogne Franche Comté) ?

L'une des explications est le fait des bassins de population et des producteurs...

Tout cela a bien évidemment pour conséquence une progression aussi du budget alloué aux moyens internes de fabrication.

Nous notons en particulier dans les Hauts de France un nombre prévu de 8 sorties de Vidéo Mobile (contre 0 en 2017) et une multiplication presque par 2 des sorties d'équipes légères.

La Vidéo Mobile est destinée pour l'essentiel à la couverture d'importantes courses cyclistes, tandis que le volume des équipes légères est lié à l'augmentation importante du volume des documentaires.

Avec cela, les charges de niveau 2 prévues pour les Hauts de France atteignent quasiment celles du Grand Est.

En conclusion, le budget global reste stable car une partie du transfert du budget national vers le régional a été affecté pour accompagner cette montée en puissance.

Pour la commission, le président  
Bruno Demange